SOCIÉTÉ DES ÉDITEURS ET AUTEURS DE MUSIQUE

ECOLES ET CONSERVATOIRES DE MUSIQUE

FICHE DÉCLARATIVE D'EFFECTIF

Convention Numérique (nouvelleconvention) POUR LE CALCUL DE LA REDEVANCE ANNUELLE

2022/2023

ATTENTION IL NE S'AGIT PAS DE LA FDE POUR LES PHOTOCOPIES !!!

Nom et adresse de l'établissement :			Adresse de facturation (si différente):				
			•••••				
Ville:			Ville	:			
Code postal :		• • • • • • •	Code	postal :			
Contact (nom et fonction):			Tel:				
				Mail:			
Nom et fonction du représentant de l	'établiss	sement :					
A • Effectif total de l'établissement	=			- élèves		Facturation	souhaitée en
B • Effectif exempté ¹	=			élèves		2022	2023
C ● Effectif net pris en compte	=			élève			
D ● Nombre de pages		Tranche 1 1 à 15 (3 € TTC)		Tranche 2 16 à 30 (4.5 € TTC)	Tranch <i>31 à 5</i> (6 € T'	50	
(par élève et par an)	=						
Fait à							
Le							
Signature et cachet :							

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations ci-dessus (Article 3 de la Convention).

Document à retourner à :

SEAM - 31 rue de Châteaudun - 75009 PARIS

T'el.~01.42.96.76.46-E-mail: seam@seamfrance.fr-Site: www.seamfrance.fr

¹ Élèves d'éveil musical, de danse et d'art dramatique.